

Ce projet bénéficie du soutien et du co-financement du Fonds Social Européen dans le cadre de la réponse de l'Union à la pandémie de COVID-19.

Candidathèque 2022 - Plie du Dunkerquois

Objectifs de l'action :

Dans le cadre d'une approche spécifique de médiation à l'emploi, il s'agit de proposer un accompagnement personnalisé et renforcé d'une personne déjà dans le dispositif PLIE pour favoriser sa sortie vers l'emploi

Un conseiller Emploi est désigné pour chaque participant du PLIE par domaine professionnel que sont l'Industrie, le Transport Logistique, le Bâtiment, le Service Aux Personnes et aux Entreprises, la restauration et le tertiaire. Il est chargé avec le participant d'identifier et de coordonner ses démarches de recherche d'emploi en mobilisant toutes ses compétences du domaine professionnel et des réseaux interne et externe pour permettre un accès et un maintien dans l'emploi.

Il travaille avec le « Pôle Entreprises » du Département Emploi qui est en relation avec les entreprises du bassin d'emploi pour faire la promotion des profils qui sont dans la candidathèque mais aussi pour mobiliser le participant sur des offres remontées par le « Pôle Entreprises ».

Le conseiller Emploi utilise la relation privilégiée avec les Entreprises de Travail Temporaire pour faire des mises en relation sur des besoins repérés par ces partenaires.

Il valide le participant positionné par le CIP d'antenne du PLIE sur des offres remontées par le « Pôle Entreprises » autant de fois que celui-ci est positionné.

Le conseiller Emploi au regard de sa spécificité d'accompagnement adapté aux recrutements, vérifiera l'employabilité des personnes positionnées sur le dispositif 1 Permis 1 Emploi, ou pourrait être sollicité lors de simulation d'entretien en vue de préparation pour des recrutements en nombre.

Contenu de l'action :

Les conseillers emploi intégrerons dans la Candidathèque des participants :

- Soit envoyés par les conseillers des antennes du PLIE
- Soit repérés lors d'une autre opération comme l'orientation, 1 permis 1 emploi, par les actions de formation, les ACI, les personnes ayant bénéficié de contrats dans le cadre des clauses insertion ou tout autre action de repérage

Les conseillers emploi peuvent contribuer à repérer des nouveaux participants du PLIE, par une sensibilisation des publics lors des réunions d'informations collectives de 1er accueil pour des sortants de formation ou des publics mobilisés par d'autres partenaires (Département, Pôle Emploi, etc...), afin de sensibiliser les publics à l'offre de service du PLIE.

La validation du projet professionnel du participant sera faite lors de cet accompagnement avec la possibilité de l'utilisation des Actions de Formation Emploi pour augmenter certaines compétences facilitant l'accès à l'emploi

Ce projet bénéficie du soutien et du co-financement du Fonds Social Européen dans le cadre de la réponse de l'Union à la pandémie de COVID-19.

Une détermination d'actions à mettre en place par le participant lui-même ou avec le conseiller, par le conseiller lui-même en individuel ou en collectif dans des ateliers liés à la médiation à l'emploi :

- Faire son CV
- Faire sa lettre de motivation
- Préparer son entretien avec un employeur
- Sensibiliser au Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP)
- Etc.

Un suivi de parcours, avec ses différentes étapes : recadrage des engagements pris tout au long de l'accompagnement, en vérifier la réalisation ; échange avec les partenaires sur les résultats atteints ainsi que l'utilisation de l'offre de service interne au département emploi d'Entreprendre Ensemble.

Les conseillers Emploi au regard de leurs spécificités d'accompagnement adaptés aux recrutements, vérifieront l'employabilité des personnes positionnées sur le dispositif 1 Permis 1 Emploi, ou pourraient être sollicité lors de simulation d'entretien en vue de préparation pour des recrutements en nombre.

Chaque participant du PLIE a un Conseiller en Insertion Professionnelle, reconnu comme référent unique, tout au long de son parcours d'insertion. Le Conseiller Emploi du PLIE intervient en complémentarité de ce dernier.

Une fois le participant intégré au portefeuille du Conseiller Emploi PLIE, il entre dans l'action de la Candidathèque et officialise sa volonté de s'engager dans une logique de parcours individualisé.

Un conseiller Emploi aura la charge en plus de son accompagnement de publics d'animer des ateliers du type : simulation d'entretien, Immersion en entreprise (PMSMP)...

Les Conseillers Emploi PLIE saisissent l'ensemble du contenu des entretiens, prescriptions, propositions, positionnements, caractéristiques des participants, suivis, entretiens, etc... Dans le logiciel ABC Evolution, avec retour de l'entretien auprès du participant à la sortie du rendez-vous et sa signature.

Un panel d'outils et dispositifs sont à leur disposition pour répondre aux besoins du public, proposés les différents départements d'ENTREPRENDRE ENSEMBLE, et les partenaires du territoire.